



BANTZENHEIM, le 27.05.2020

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 19 MAI 2020 A 20 HEURES**

Présents : M. Roland ONIMUS, Maire – MM. Jean-Marc PILOT, Frédéric BRENDER, Mme Edith ZANINETTI, Adjoint.

MM. Philippe BRUN, Daniel GODIANT, Jean-Luc LINDECKER, Pierre REMY, Dominique RUEFF, Thierry SALTZMANN. conseillers municipaux.

Mmes Christine HEBERT, Martine LUTHRINGER, conseillères municipales.

Absent(s) excusé(s) : M. Raymond KASTLER, Mmes Valérie BUCH, Carole KHOTBI, Linda MANA, Marcelle ONIMUS, Mme Bénédicte FOHRER, ayant donné procuration à Daniel GODINAT

Secrétaire de séance : Mme Sylvie FILLOUX.

Date de la convocation : 05.06.2020

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la précédente séance.
2. Aménagement rues du Nouveau Quartier, du Jura, des Bergers et modification rue des Anémones-réseaux secs : attribution des marchés.
3. Construction d'un hangar communal : attribution des marchés.
4. Demande de subvention.
5. Informations présentées par les Adjoint.
6. Divers.

Il est demandé la possibilité de rajouter un point : Convention avec ENEDIS concernant le point n° 2. Le conseil municipal donne son accord.

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE**

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

**2. AMENAGEMENT RUES DU NOUVEAU QUARTIER, DU JURA, DES BERGERS ET MODIFICATION RUE DES ANEMONES-réseaux secs : attribution des marchés.**

Sur proposition de la commission d'adjudication, réunie le 14 mai dernier, le conseil municipal décide de confier le marché d'enfouissement des réseaux secs à ETPE de STEINBRUNN LE HAUT pour un montant de 281 064.75 € H.T. et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché ou toutes pièces y relatives.

Dans le cadre de ce projet, la commune de BANTZENHEIM et ENEDIS doivent procéder à la mise en souterrain des réseaux.

Compte tenu :

- ↳ des contraintes d'occupation du domaine publics et de leurs conséquences sur les délais de réalisation
  - ↳ de la configuration particulière de certains tronçons
  - ↳ de la concordance des tracés de réseaux,
- La réalisation de ces travaux par un chantier unique permet de répondre au mieux à ces problématiques.

Afin d'obtenir une coordination la plus maîtrisée possible, la commune de BANTZENHEIM et ENEDIS décident de constituer un groupement de commande sous forme de convention.

Le conseil municipal approuve ladite convention et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

### **3. CONSTRUCTION D'UN HANGAR COMMUNAL : attribution des marchés.**

Sur proposition de la commission d'adjudication, réunie le 14 mai dernier, le conseil municipal décide d'attribuer les marchés suivants :

- ↳ Lot 01 GROS ŒUVRE : à SCHWOB BTP de TRAUBACH-LE-BAS pour un montant de 121 534.55 € HT
- ↳ Lot 03 CHARPENTE METALLIQUE : à CONSTRUCTIONS METALLIQUES WIHLEM de KESKASTEL pour un montant de 47 734.00 € HT
- ↳ Lot 04 COUVERTURE ETANCHEITE BARDAGE : à GALOPIN SAS de MULHOUSE pour un montant de 60 940.89 € HT
- ↳ Lot 05 MENUISERIE ALU : à SOCALU de VIEUX THANN pour un montant de 9 742.40 € HT
- ↳ Lot 07 ELECTRICITE ; à OMNI Electricité de ASPACH-LE-HAUT pour un montant de 25 670.50 € HT
- ↳ Lot 08 PEINTURE : à DANNY DECOR de KINGERSHEIM pour un montant de 6 241.40 € HT.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché et toutes pièces y relatives.

Une consultation sera relancée pour les lots : SOLS INDUSTRIELS, SERRURERIE/PORTE SECTIONNELLE et AMENAGEMENT EXTERIEUR.

### **4. DEMANDE DE SUBVENTION.**

La parole est donnée à Frédéric BRENDER, adjoint chargé de la vie associative qui présente une demande d'aide financière de la Société Musique Espérance pour l'acquisition d'une batterie pour un montant de 5 750.00 € HT. Le conseil municipal donne son accord.

D'autre part, il communique les montants de subventions étudiées lors du vote du budget communal, à savoir :

- ↳ FCB : 1 040.00 €
- ↳ Ecole de musique : 2 520.00 €
- ↳ Tennis club : 525.00 €

## 5. INFORMATIONS PRESENTÉES PAR LES ADJOINTS

### Informations communiquées par M. Jean-Marc PILOT, 4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire

#### 5.1 Ecoles

Après avoir estimé que les conditions de reprise n'étaient pas remplies pour un retour des élèves dans les écoles avec les meilleures dispositions de sécurité sanitaire, les 2 municipalités de Bantzenheim et Chalampé ont pris les décisions suivantes :

- ↳ les écoles élémentaire et maternelle resteront fermées jusqu'au 2 juin.
- ↳ un accueil des personnels prioritaires sera assuré par les 2 communes dans les locaux des écoles avec du personnel de l'éducation nationale et un personnel du périscolaire durant la période du 18 mai au 2 juin. Remerciements à la SPLEA pour sa disponibilité.
- ↳ la période du 11 mai au 2 juin sera mise à profit pour assurer une reprise progressive prévue le 2 juin dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire (la date de reprise au 2 juin reste toutefois conditionnée à l'évolution de la situation et aux annonces gouvernementales).
- ↳ aucun transport scolaire ne sera assuré jusqu'au 2 juin.
- ↳ la communication aux parents des élèves scolarisés reste assurée par les directrices durant la période du 11 mai au 2 juin.

#### 5.2 Médiathèque

L'ouverture de la médiathèque au public est programmée le 2 juin si les conditions sont remplies pour la protection des personnes.

Ouverture partie médiathèque 1 uniquement, parcours fléché et 5 personnes maximum. Possibilité de réserver des CD et DVD par mail.

Un point sur cette organisation sera fait après 15 jours d'ouverture.

### Informations communiquées par Mme Edith ZANINETTI, 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire

#### 5.3 Travaux

- ↳ Pôle médical : le dossier du permis de construire est à l'instruction.
- ↳ Aménagement Maison Pour Tous : pour l'instant, situation à l'arrêt.
- ↳ Rue du Nouveau Quartier : les travaux d'AEP se termineront fin juin + reprise de la nouvelle tranche.
- ↳ Salle des sports : reprise des travaux suite aux dégâts d'eau.
- ↳ Rue des jardins : reprise des travaux d'enfouissement le 25 mai.

<b>Informations communiquées par M. Frédéric BRENDER, 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire</b>
--

#### 5.4 Vie associative

Les activités en intérieur sont gelées. Seuls la société Canine et le Tennis Club ont demandé à reprendre en extérieur en respectant les consignes sanitaires, l'utilisation des locaux étant interdite en attendant de trouver une solution.

#### 5.5 Syndicat d'alimentation eau Bantzenheim/Rumersheim :

Une chloration de l'eau a été préconisée par l'Agence Régionale de la Santé en début de pandémie mais elle a été levée la semaine dernière après avis des membres du Syndicat.

Thierry SALTZMANN demande s'il y a des analyses supplémentaires au vu de la situation actuelle// Non.

<b>Informations communiquées par Mme Martine LUTHRINGER, 4<sup>ème</sup> Adjointe au Maire</b>
--

Une réunion de la commission sécurité / environnement / transition écologique sera programmée prochainement.

## 6. DIVERS

### 6.1 Demande de droit de préemption urbain

Demandes présentées par :

- ↳ Maître Jean-Marc LANG, notaire à SAINT-LOUIS, pour la propriété sise 30 rue de Strasbourg, cadastrée section 5 n° 170/32 et 173/32, d'une superficie de 4.08 ares.
- ↳ Maître Guy GREWIS, notaire à HEGENHEIM, pour la propriété sise 23 rue de l'Eglise, cadastrée section 35 n° 254/8, 257/7 et 260/6, d'une superficie de 13,33 ares.

La Commune n'exerce pas son droit de préemption.

### 6.2. Etat de la situation COVID 19

Depuis le confinement les services de la marie, secrétariat et technique, ont toujours travaillé, pour certains par roulement.

Diverses actions ont été mises en place : livraisons chez les personnes vulnérables, prise de contact régulière avec l'EHPAD des Molènes, réunions avec la M2A, maintien du marché avec mise en place d'un protocole, désinfection des classes de l'école. Remerciements au personnel et aux élus qui ont donné de leur temps.

Pour l'instant, les déplacements pour les anniversaires ou noces de mariage sont suspendues.

## OBSERVATIONS DES ELUS

Mme Edith ZANINETTI intervient pour donner des précisions sur la collecte des poubelles jaunes. // Une information sera faite à la population sur le prochain flash info "BANTZENHEIM, ça bouge".

M. Dominique RUEFF demande ce qu'il en sera du devenir des points tris sur la Commune ? // Pour l'instant, ils restent en place mais dans le temps disparaîtront, sauf pour la collecte de verre.

M. Daniel GODINAT signale, lors d'un passage au point déchets verts, qu'il a remarqué le dépôt autre que du déchet vert (gravat, plastique, ferraille). Il faudrait mettre un article dans le flash info.

Mme Céline MIEHE, à ce propos, demande que soit installé un panneau explicatif à l'entrée du site et propose d'éditer un calendrier rappelant les dates de collecte des poubelles.

Mme Linda MANA demande où en est le projet de la fibre, car les administrés sont en attente d'informations. // Elle est posée sur les grands axes et prochainement dans les rues concernées par l'enfouissement de réseaux. Nous sommes en attente d'un courrier de ROSACE, afin de répondre à cette demande.

Elle signale le mauvais état du sol des jeux du parc public devant la salle des fêtes. // Ce sera un point à aborder en commission technique.

M. Guillaume SEVIN en profite pour signaler la difficulté d'accéder et de circuler dans le parc pour les personnes en fauteuil roulant.

D'autre part, il déplore le dépôt sauvage de pneus dans la forêt de la Hardt qui relève d'un manque de civilité.

Il en serait de même pour un autre dépôt d'autres objets rue des Acacias derrière les logements, précise Mme Lynda HABBI.

Mme Anne MANDRAS signale la fermeture du compte Facebook ayant servi pendant la campagne électorale. Une ouverture d'un nouveau compte pour la Commune est à envisager. // Cela sera évoqué en réunion de la commission information / communication.

M. Dominique RUEFF déplore les excès de vitesse dans les rues du village. // Un contrôle sera demandé à la gendarmerie.

M. Jean-Luc LINDECKER souhaite que soit solutionné le ramassage des poubelles impasse de l'Eglise.

Mme Erika HELM-KUPPEK demande comment les conseillers municipaux seront informés des dates de réunion ? // Pour l'instant, par papier.

La séance est close à 21 h 45.